

Déclaration de la CGT en Comités Sociaux & Economiques de mai

« La CGT constate que notre société prépare le dévoilement des aides de l'état à grande échelle.

Depuis la semaine dernière, dans la majorité des équipes, la même consigne a été donnée aux managers : un jour ou deux jours de chômage partiel par semaine. Cette simultanéité nous convainc, sans aucun doute, de consignes venues du haut-management.

Ces consignes ne tiennent absolument pas compte de la charge de travail des salariés. Même des salariés travaillant sur des projets en tension sont concernés, ainsi que des assistantes et des managers, alors qu'ils ont une charge plus lourde que jamais en cette période. Ils nous remontent qu'ils devront travailler plus pour atteindre les objectifs.

Pour preuve de la volonté de dissimulation de cette malversation, dans l'ensemble des équipes concernées, les consignes ont été passées oralement, et il est clairement annoncé, jour après jour, qu'aucun écrit ne serait produit.

On assiste donc à un vol manifeste, qu'Atos espère passer sous cape, en dissimulant les preuves de ses tripatouillages. Atos pratique là un holdup des aides gouvernementales. Dans le même temps, son PDG claironne que, malgré la crise, le groupe, qui accroît son dynamisme commercial, est solide avec une prévision de décroissance organique très limitée, entre -2% et -4%.

Le Syndicat CGT Atos & Bull dénonce des pratiques mesquines, un détournement de la solidarité nationale, des actes indignes, à mille lieues des paroles publiques des dirigeants et des communications prétendument citoyennes et « socialement responsables » de la société Atos.

Le Syndicat CGT Atos & Bull regrette que les signataires de l'accord "mesures d'urgences" aient pu ouvrir ainsi la boîte de Pandore.

Ces mauvais coups de la direction laisseront la marque d'une cicatrice que les salariés, outrés de ses méthodes, n'oublieront pas de sitôt.

Le Syndicat CGT Atos & Bull se réserve le droit d'alerter les instances publiques et la presse de ces détournements scandaleux de la solidarité nationale. »



Entreprises de services numérique (ESN) : les privilégiées de la crise

La crise frappe durement des pans entiers de l'économie. Les entreprises du numérique la traversent presque sans coup férir : salariés les mieux préparés au télétravail, délocalisables facilement, maîtrisant les outils numériques. Les ESN avaient déjà les germes de l'organisation du travail à distance.

Ainsi, Atos, groupe mondial du CAC40, ne subit que très modestement les effets du coronavirus.

- ♦ 97% de ses salariés dans le monde demeure en activité.
- ♦ Les reculs de chiffre d'affaire ou de commandes prévus ne sont même pas des pertes mais de simples reports consécutifs au ralentissement d'activité de certains clients.
- ♦ Atos a pu s'adapter aux contraintes sanitaires sans grande difficulté, en imposant aux salariés de travailler en équipes alternées.
- ♦ La situation actuelle offre des **opportunités de développement** nouvelles auprès de ses clients. Mal préparés, les voilà soudainement demandeurs de solutions de télétravail et de cyber sécurité.

Dans ce contexte, le recours au chômage partiel, et donc à la solidarité nationale, n'est pas une nécessité de sauvegarde de l'entreprise. C'est un effet d'aubaine financier.

Dura lex, Sed lex

L'Etat précise : "le bénéfice du dispositif du chômage partiel n'est pas compatible avec le télétravail". Lorsqu'un employeur demande à un salarié de télétravailler alors que ce dernier est placé en activité partielle, cela s'apparente à une fraude et est assimilé à du travail illégal ».

Le ministère du Travail précise les sanctions encourues aux entreprises qui fraudent :

- ♦ Remboursement intégral des sommes perçues au titre du chômage partiel
- ♦ Interdiction de bénéficier, pendant 5 ans, de toute aide publique de l'Etat, formation incluse
- ♦ 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, en application de l'article 441-6 du code pénal.

Le ministère du Travail invite les salariés et les représentants du personnel à signaler aux Direccte, tout manquement aux règles du chômage partiel.

Esprit de la Loi contre Opportunisme Financier

La direction le claironne : "tout dossier de chômage partiel demandé devra être dûment fondé et justifié".

Mais il y a les faits, les pratiques :

- **Modification arbitraire des compte-rendu d'activité** par le management pour forcer l'OTP covid-19
- **Demandes à des salariés d'imputer 'covid-19' une à plusieurs heures par jour /semaine** alors que l'activité est maintenue. Même les projets au forfait ! Un chômage partiel « partial » en quelque sorte...
- Des cas (**summum de l'illégalité !**) de **salariés qui (télé)travaillent et qu'on colle en OTP covid-19**
- Pour les sites qui ont du continuer leurs activités, réorganisations du travail, en demi-journées, pour respecter la distanciation sociale. Ces sites avaient une forte densité de salariés au m². **L'interruption de 1 ou 2 jours pour réorganiser les sites a été imputé en... covid-19.**
- Atos s'appuie sur ses propres turpitudes d'openspaces compressés pour demander à l'Etat ... de payer les mesures de distanciation sociale qui doivent être mises en place.
- **Des directives aux managers et assistantes de pointer 1 jour par semaine en chômage partiel.** Comme si la charge de travail était moindre ! Non content d'être illégale et arbitraire, cette pratique place les victimes dans une situation de tension psychologique intolérable qui ne fait que rajouter à la longue liste des Trouble Psycho-Sociaux au sein de l'entreprise.
- **Des salariés en dispositif de chômage partiel** (donc contrat de travail suspendu) mais pour lesquels la direction se réserve le droit de les contacter "brièvement " 2 fois par semaine – tout est dans la mesure de l'adverbe !

Et dans le même temps, **Elie Girard**, dans un article *Les échos du 22/04* titré "**Coronavirus : Atos saura amortir le choc**", déclare : "*les équipes Atos ont démontré une capacité hors du commun ; 96% d'entre eux travaillent à domicile et cela réalisé en 48 heures.*" Et ajoute plus loin : "*il y aura surement des opportunités d'acquisition*".

Tout va bien donc ! Et mieux avec l'aide potentielle de l'Etat donc des citoyens-subventionneurs malgré eux pour des belles entreprises mondiales, chantres du néolibéralisme - où l'Etat ne doit surtout pas intervenir !

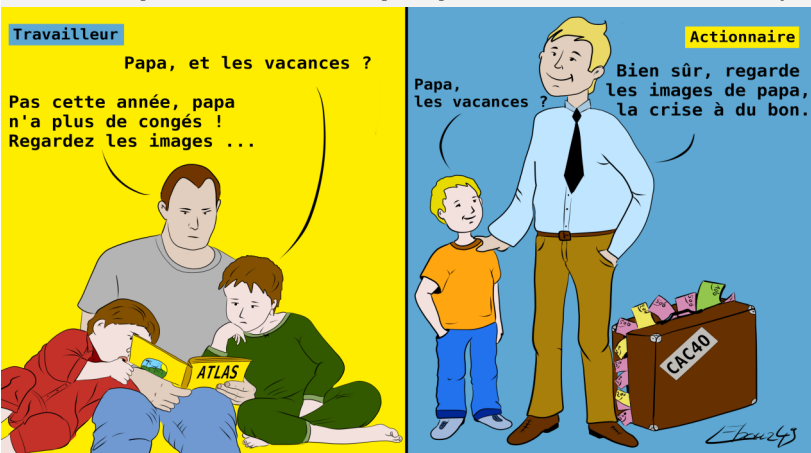
Et même déconfinés, des risques sur votre santé !

La CGT constate l'**épuiement grandissant des salariés d'Atos France.**

Confinement et télétravail sont les sources de grandes inégalités de conditions de travail (selon que vous serez puissant ou misérable...que vous aurez jardin et piscine ou petit appartement en co-location...).

La direction fait aussi semblant d'ignorer que **la crise sanitaire produit un surplus de fatigue.** Aux activités qui continuent, s'ajoutent les tâches domestiques, les relations avec les proches, les enfants et leurs cours, la gestion de l'espace familial. Cela concerne actuellement 92% des salariés.

Seule la production compte pour la direction. Tant pis pour vous si votre conscience professionnelle vous pousse à pratiquer le télétravail en journée continue.



L'usage biaisé du code "Chômage partiel covid-19" lui permet de gagner encore plus sur la productivité.

Le covid-19 plus fort que le Lean Management!
Deux mois de collision permanente entre vie professionnelle et vie au foyer ont fatigué une grande partie d'entre nous.

Ca tombe mal puisque un accord signé par certains syndicats nous a, de plus, privés de près d'un tiers de nos vrais congés annuels.

Tout un chacun, surtout quand il y a enfant(s), a pu constater que **les RTT et congés confinés n'étaient pas du repos habituel.**

Et que feront les salariés pour partir en vacances estivales sans jours de congés ?

Et les familles avec enfants en période de congés scolaires ?

Consultez notre site :

<http://www.cgtatos.org>

Contactez vos élus CGT :

cgtatosbull@cgtatos.org

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous, rejoignez le syndicat CGT Atos&Bull